



Véronique Grailles  
Elue DP



Ludovic Leclerc  
Elu DP



Hervé Leleu  
DS, élu DP  
Trésorier adjoint au  
national



Patricia Nivese  
Elue DP



Monique Sarbil-  
Colomines  
DS, élue DP et CHSCT



Laurence Couve  
DS, Elue DP



Christophe Andrieux  
Elu DP

## BREVES DP Juillet Aout 2017

### A RETENIR

#### Télétravail – accord sur la Qualité de Vie au Travail :

Des codes Horoquartz vont être créés pour permettre d'identifier les conseillers en télétravail ou travail de proximité.

230 demandes de télétravail pour 2 jours ont été faites, le manager a le libre choix de n'accorder qu'un seul jour en se fondant sur la nécessité d'assurer une continuité de service.

La direction est consciente des problématiques créées par la suppression de PC fixes en agence, remplacés par des PC portables utilisés par les télétravailleurs à leur domicile. Elle est en attente de réponses et de solutions techniques.

Une réunion à destination des télétravailleurs est programmée à la DR en septembre 2017, elle permettra la remise des matériels et les échanges sur les modalités d'exercice.

#### Formateurs occasionnels :

Une nouvelle campagne de formateurs occasionnels sera proposée dans les prochains mois.

#### Déplacement /distancier /Remboursement :

Le distancier doit être utilisé dans le cadre d'un déplacement de site à site et vers le CIDC d'Avignon. Pour les remboursements de frais, seules ces distances seront prises en compte.

#### Nouveau pari de la confiance :

Le sujet a été présenté en CE au mois de juin, les sites retenus dans le cadre de l'expérimentation sont Vauvert, Béziers Capiscot, Toulouse St Michel, Tarbes Arsenal.

#### Transition professionnelle et spécialisation :

Le paiement de la prime de spécialisation pour les agents de statut public est en attente de parution du décret.

Certaines transitions professionnelles pourraient être différées de quelques mois, au regard de la charge indemnisation de chaque agence.

#### Formation des managers :

Les besoins de formation UM pour les managers doivent faire l'objet d'une validation du N+1.

Avance sur 13<sup>ème</sup> mois et allocation vacances : Il ne peut y avoir qu'une avance par an et par nature de prime.

NCAC : Tous les personnels des agences seront formés et La direction étudie la formation des pôles appui qui n'étaient pas intégrés dans un premier temps.

#### Annuaire des personnels de la DR :

Un « qui fait quoi » est disponible sur l'intranet régional -> la région -> qui fait quoi : les fonctions supports.